

Questions orales

L'hon. M. Hees: La réponse, c'est que le gouvernement n'a pas le courage d'agir, voilà tout.

LA HAUSSE DES DENRÉES ALIMENTAIRES—LES
MESURES ENVISAGÉES PAR LE MINISTÈRE DE LA
CONSUMMATION

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, puisque nous ne pouvons rien tirer du premier ministre ou du ministre des Finances, je désire poser ma question au ministre de la Consommation et des Corporations, et j'appuie sur le mot «consommation». Étant donné la crise très grave qui sévit dans les prix des aliments, le ministre pourrait-il annoncer aujourd'hui quelle politique précise le gouvernement se propose d'adopter afin de remédier au fait que les ménagères canadiennes doivent dépenser pour l'alimentation \$1.10 par rapport à \$1 l'an passé?

Des voix: Bravo!

Une voix: Vous avez tort.

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, bien que le député soit un nouveau venu à la Chambre, il se rend sûrement compte que toute politique que le gouvernement se propose d'annoncer sera officiellement annoncée de la façon habituelle.

L'hon. M. Hees: Sensationnel! N'est-ce pas là une politique? Et quelle politique!

M. Fairweather: Le ministre ne nous donnerait même pas les prévisions météorologiques.

Des voix: Oh, oh!

M. Fairweather: Au moins, Turner nous les donne.

L'hon. M. Hees: Au moins donnez-nous quelque chose.

M. Crouse: Il y a trois singes aveugles là-bas.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Même s'il est un vieux de la vieille à la Chambre, il doit sûrement savoir qu'un ministre de la Couronne devrait être chargé d'annoncer une politique.

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Le ministre de la Consommation et des Corporations peut-il annoncer aujourd'hui la politique de son ministère concernant les prix des aliments?

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, il est dommage que le député ait été si occupé à formuler sa question suivante qu'il n'a pu saisir ma réponse.

L'hon. M. Hees: Il n'a rien manqué; il n'y a pas eu de réponse!

M. Nielsen: Quelle bande d'arrogants!

[L'hon. M. Hees.]

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député désire poser une question supplémentaire, on lui donnera la parole, puis ce sera le tour du député de Winnipeg-Nord-Centre à poser sa question supplémentaire.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, j'estime que nous avons droit au moins à un oui ou à un non. C'est pourquoi je vais simplement répéter ma question en espérant une réponse du ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait bien qu'il a le droit de poser une question mais, d'après le Règlement, le ministre n'est pas obligé de répondre.

M. Lawrence: S'il ne sait pas la réponse, je suppose que nous allons en rester là.

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—L'INDEXATION DES
PENSIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu les graves répercussions de l'augmentation du coût de la vie sur les retraités et vu que le 24 janvier, le président du Conseil du Trésor a déclaré que toute mesure prise pour relever ou enlever le plafond de la hausse des pensions des fonctionnaires retraités serait rattachée à une mesure analogue dans le cas du Régime de pensions du Canada, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-il nous dire si cette question sera étudiée immédiatement, soit l'indexation des pensions en vertu du Régime des pensions du Canada en fonction à tout le moins du plein montant de la hausse du coût de la vie?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, les modifications au Régime de pensions du Canada doivent avoir l'accord préalable d'au moins les deux tiers des provinces qui comportent les deux tiers de la population. Nous avons déjà eu une réunion des fonctionnaires du gouvernement fédéral et des provinces où différentes propositions ont été discutées et considérées. Le point de vue des fonctionnaires provinciaux était que tout changement devrait attendre la revue plus approfondie du domaine de la sécurité sociale qui a déjà été discutée. Donc, malgré nos démarches il nous a été impossible jusqu'ici d'obtenir l'accord des provinces nécessaires à de tels changements.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Vu le délai qui semble probable dans ce domaine, le président du Conseil du Trésor donnera-t-il suite à la recommandation que j'ai formulée le 24 janvier dernier, et le ministre des Transports s'assurera-t-il que les pensions des employés des chemins de fer sont convenablement indexées. En d'autres termes, va-t-il faire en sorte que toutes les pensions soient haussées non pas seulement de 2 p. 100, mais en fonction du taux réel de l'augmentation du coût de la vie.

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant de permettre plus de questions supplémentaires à ce sujet, la présidence donne la parole au député de Shefford.